AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2762
FR0000075343-FS1216

9 décembre 2016

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EUROMEDIS GROUPE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 décembre 2016, la société civile RMC[1] (431 route de Creil, 60270 Gouvieux) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 6 décembre 2016, le seuil de 15% des droits de vote de la société EUROMEDIS GROUPE et détenir individuellement 541 360 actions EUROMEDIS GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 18,10% du capital et 12,89% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre de droits de vote de la société EUROMEDIS GROUPE.

À cette occasion, le groupe familial Roturier a franchi en baisse le seuil de 1/3 des droits de vote et détient, au 6 décembre 2016, 928 682 actions EUROMEDIS GROUPE représentant 1 275 234 droits de vote, soit 31,05% du capital et 30,37% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
RMC	541 360	18,10	541 360	12,89
Danielle Roturier	218 620	7,31	437 240	10,41
Mathieu Roturier	65 760	2,20	103 260	2,46
Jean-Pierre Roturier	52 932	1,77	105 864	2,52
Camille Roturier	50 010	1,67	87 510	2,08
Total famille Roturier	**928 682**	**31,05**	**1 275 234**	**30,37**

[1] Contrôlée à 99,99% par M. Jean-Pierre Roturier, le solde étant détenu par des membres de la famille Roturier.
[2] Sur la base d'un capital composé de 2 990 971 actions représentant 4 199 656 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.